

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
LES ARTISANS DE L'AIDE**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
LES ARTISANS DE L'AIDE**

TABLE DES MATIÈRES

31 MARS 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
--	--------------

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux Membres de Centre d'Action Bénévole Les Artisans de l'Aide

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LES ARTISANS DE L'AIDE qui comprennent le bilan au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LES ARTISANS DE L'AIDE au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus de dons, de campagnes de souscription, de dîners communautaires, de transport et d'activités promotionnelles dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Siège social

16 835, rue Oakwood, Pierrefonds, Qc, H9H 5C9
T. 514 696-6226 | F. 514 696-9757
rochonlegault.com

Succursale Terrebonne

100-3395 boulevard de la Pinière, Terrebonne, QC, J6X 4N1
T. 450-965-8551 | F. 514 696 9757

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

⁽¹⁾ 

Montréal
Le 16 juin 2025

⁽¹⁾ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A122727

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
LES ARTISANS DE L'AIDE
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	Fonds des opérations	Transport	Popote	Carrefour 50 plus	ITMAV	Proches Aidants	Chèque emploi service	Fonds d'immobilisations		Total
								2025	2024	
PRODUITS										
Subventions - PSOC	368 797	\$ -	\$ 27 956	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 396 753	\$ 392 518	\$
Subventions - MSSS - Secrétariat des aînés	-	-	-	-	59 660	-	-	59 660	88 924	
Subventions - CISSS des Laurentides	-	-	-	-	-	-	25 328	25 328	19 602	
Subventions - Appui Laurentides	-	-	-	-	-	49 071	-	49 071	43 876	
Contributions - Transport	-	119 736	-	-	-	-	-	119 736	109 584	
Contributions - Popote	-	-	104 703	-	-	-	-	104 703	117 741	
Contributions - Carrefour 50 Plus	-	-	-	76 652	-	-	-	76 652	67 772	
Subventions - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	4 760	
Campagnes de financement et dons	9 199	-	10 057	-	-	-	-	20 627	13 743	
Intérêts et autres revenus	6 468	-	-	-	-	-	-	6 468	17 122	
	384 464	119 736	142 716	76 652	59 660	49 071	25 328	858 988	875 642	
Salaire, charges sociales et sous-traitance										
Loyer	168 645	54 877	88 339	106 308	57 318	43 913	24 920	544 320	514 832	
Papeterie et frais de bureau	28 197	-	-	-	-	-	-	28 197	27 904	
Activités sociales	24 344	-	-	-	359	654	236	25 593	24 910	
Honoraires professionnels	8 530	-	-	7 523	-	-	-	16 053	7 506	
Télécommunications	8 730	-	-	-	-	-	-	8 730	7 474	
Location équipement	5 597	-	-	-	360	360	-	6 317	6 184	
Entretien et réparations	5 571	-	16 123	-	-	-	-	16 123	11 072	
Intérêts et frais bancaires	2 230	-	1 315	-	-	-	-	6 886	8 879	
Assurances	2 261	-	-	488	-	-	-	2 718	2 478	
Taxes et permis	996	-	-	-	-	-	-	2 261	1 597	
Publicité et promotion	821	-	-	-	263	701	-	996	865	
Matériaux et contenants	1 282	-	20 623	-	-	-	-	1 785	1 579	
Déplacements	1 758	112 786	9 424	-	1 360	567	-	21 905	21 766	
Cotisations et formation	349	-	-	-	-	2 876	172	125 895	115 464	
Nourriture	-	-	48 140	-	-	-	-	3 397	2 299	
Mauvaises créances	113	-	-	-	-	-	-	48 140	60 418	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	113	-	
Amortissement - immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	(595)	
	259 424	167 663	183 964	114 319	59 660	49 071	25 328	872 986	829 540	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)										
	125 040	\$ (47 927)	\$ (41 248)	\$ (37 667)	\$ -	\$ -	\$ -	\$ (12 186)	\$ (13 988)	\$ 46 102

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
LES ARTISANS DE L'AIDE**

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

AU 31 MARS 2025

	Non affectés	Affectés	Fonds d'immobilisations	Total 2025	Total 2024
SOLDE AU DÉBUT	139 999 \$	98 632 \$	26 366 \$	264 997 \$	218 895 \$
Affectations d'origine interne (Note 10)	28 186	-	(28 186)	-	-
Investis en immobilisations	(18 787)	(14 372)	33 159	-	-
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	18 597	(20 399)	(12 186)	(13 988)	46 102
SOLDE À LA FIN	167 995 \$	63 861 \$	19 153 \$	251 009 \$	264 997 \$

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
LES ARTISANS DE L'AIDE**

BILAN

AU 31 MARS 2025

	Fonds d'opérations	Fonds d'immobilisations	Total 2025	Total 2024
ACTIF				
COURT TERME				
Encaisse	256 533 \$	- \$	256 533 \$	235 963 \$
Dépôts à terme, portant intérêts de 3% à 5,15% (0,6% en 2024)	62 932	-	62 932	25 000
Débiteurs (Note 3)	20 316	-	20 316	20 331
Frais payés d'avance	1 739	-	1 739	1 399
	341 520	-	341 520	282 693
DÉPÔTS À TERME , portant intérêts de 2,95% à 4,40% (de 3% à 5,15% en 2024)				
	67 408	-	67 408	80 340
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	-	20 440	20 440	26 366
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note 5)	-	25 528	25 528	-
	408 928 \$	45 968 \$	454 896 \$	389 399 \$
PASSIF				
COURT TERME				
Créditeurs (Note 6)	51 399 \$	7 186 \$	58 585 \$	11 707 \$
Revenus reportés (Note 7)	125 673	-	125 673	112 695
	177 072	7 186	184 258	124 402
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 8)				
	-	19 629	19 629	-
	177 072	26 815	203 887	124 402
ACTIFS NETS				
Non affectés	167 995	-	167 995	139 999
Affectés (Note 10)	63 861	-	63 861	98 632
Investis en immobilisations	-	19 153	19 153	26 366
	231 856	19 153	251 009	264 997
	408 928 \$	45 968 \$	454 896 \$	389 399 \$

Engagements contractuels (Note 11)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


Administrateur


Administrateur

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
LES ARTISANS DE L'AIDE**

FLUX DE TRÉSORERIE

AU 31 MARS 2025

	Total 2025	Total 2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur charges (charges sur les produits)	(13 988) \$	46 102 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement - immobilisations corporelles	13 557	14 908
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(595)
Amortissement - apports reportés afférents aux immobilisations	(1 371)	
	(1 802)	60 415
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 9)	59 531	1 958
	57 729	62 373
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissement dépôts à terme	(25 000)	-
Produit de cession d'immobilisations corporelles	-	3 400
Acquisition - immobilisations corporelles	(33 159)	(7 497)
	(58 159)	(4 097)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	21 000	-
	21 000	-
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	20 570	58 276
ENCAISSE AU DÉBUT	235 963	117 687
ENCAISSE À LA FIN	256 533 \$	235 963 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

NOTE 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec et est inscrit auprès des autorités fiscales en tant qu'organisme de bienfaisance sous le numéro 119014470RR0001. Son objectif est de fournir des services de soutien à domicile dans la MRC de Deux-Montagnes et du Sud de Mirabel.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté à titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant qui doit être reçu peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de contributions sont constatés au moment où les services sont rendus.

Les revenus d'intérêts et autres revenus sont constatés au moment où ils sont gagnés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode et les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Périodes</u>
Équipements informatiques	Linéaire	3 ans
Mobilier et équipement	Linéaire	5 ans
Enseigne	Linéaire	5 ans

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 10 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme ainsi que des contributions-déplacements.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

NOTE 3 - DÉBITEURS

	2025	2024
Contributions - déplacements	420 \$	2 923 \$
Taxes de vente à recevoir	19 896	17 408
	20 316 \$	20 331 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2025	Valeur nette 2024
Équipements informatiques	25 809 \$	25 461 \$	348 \$	4 730 \$
Mobilier et équipement	39 206	21 101	18 105	19 082
Enseigne	2 838	851	1 987	2 554
	67 853 \$	47 413 \$	20 440 \$	23 812 \$

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2025	Valeur nette 2024
Logiciel	26 872 \$	1 344 \$	25 528 \$	- \$
	26 872 \$	1 344 \$	25 528 \$	- \$

NOTE 6 - CRÉDITEURS

	2025	2024
Comptes à payer et frais courus	8 805 \$	2 031 \$
Subvention à rembourser	27 625	-
Salaires à payer	9 601	5 176
Vacances à payer	332	1 982
Sommes à remettre à l'État	5 036	2 518
	51 399 \$	11 707 \$

NOTE 7 - REVENUS REPORTÉS

	2025	2024
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	112 695 \$	89 573 \$
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(226 198)	(242 728)
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	239 176	265 850
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	125 673 \$	112 695 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

**NOTE 8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS
CORPORELLES**

2025 2024

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus afin de financer l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est calculé sur la durée de vie des immobilisations auxquelles il se rapporte. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	\$	-	\$
Moins : montant constaté à titre				
de produit de l'exercice	(1 371)		-	
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	21 000		-	
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	19 629	\$	-	\$

NOTE 9 - FLUX DE TRÉSORERIE

2025 2024

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

Débiteurs	15	\$	(3 665)	\$
Frais payés d'avance	(340)		(564)	
Créditeurs	46 878		(16 935)	
Revenus reportés	12 978		23 122	
	59 531	\$	1 958	\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

NOTE 10 - ACTIFS NETS AFFECTÉS

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a réaffecté un montant de 48 000 \$, initialement destiné à l'achat d'une mini-fourgonnette, en faveur de l'acquisition d'une base de données, de postes informatiques et d'une chambre froide. En tenant compte des résolutions des exercices antérieurs, les actifs nets affectés, au 31 mars 2025, sont ventilés comme suit :

	Date		
	d'échéance		
Location d'un congélateur pour la popote roulante	31-07-2025	11 425	\$
Acquisition de postes informatiques	31-03-2026	16 125	
Acquisition de chambre froide extérieure	07-09-2025	17 503	
Dîners communautaires	31-03-2026	5 701	
Projet d'éclaireurs pour sensibiliser la population aux indices de vulnérabilité et maltraitance chez les aînés	31-03-2026	13 107	
		63 861	\$

De plus, un montant de 28 186 \$ a été transféré entre le fonds d'immobilisations et l'actif net non affecté.

NOTE 11 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme, en vertu de baux pour un espace et pour la location d'un équipement totalisent 114 059 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours de cinq prochains exercices sont les suivants:

2026	35 343	\$
2027	28 624	\$
2028	28 624	\$
2029	21 468	\$

NOTE 12 - VENTILATION DES CHARGES

Toutes les charges sont imputées directement au projet pour lequel elles ont été engagées, à l'exception des salaires qui sont répartis en fonction des heures travaillées.

NOTE 13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de bilan.

31 MARS 2025

NOTE 12 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidité suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.